

DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

N° 2016/69

OBJET : DECISION MODIFICATIVE N° 1 AU BUDGET ANNEXE AERODROME DE LA
COMMUNAUTE DE COMMUNES DE MONTESQUIEU

ID : 033-243301264-20160701-2016_69-DE

SLO

Nombre de Conseillers Communautaires en exercice : 45

Nombre de Conseillers présents : 30

Nombre de Conseillers présents et représentés : 38

Quorum : 22

Date convocation du Conseil Communautaire : 21 juin 2016

Date d'affichage de la convocation au siège : 21 juin 2016

La séance est ouverte

Le 28 juin de l'année deux mille seize à 18 h 30
aux Halles de Gascogne à Léognan

Le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes
de Montesquieu, légalement convoqué, s'est réuni sous la
Présidence de Christian TAMARELLE.

Nom, prénom	Présent*	Excusé, procuration à	Nom, prénom	Présent*	Excusé, procuration à
TAMARELLE Christian (Président)	P		DANNE Philippe (Maire)	P	
BURTIN - DAUZAN Nathalie (Maire)	P		DUFRANC Michel (Maire)	P	
BENESSE Jean-Michel (Maire)	P		FATH Bernard (Maire)	P	
CONSTANT Daniel (Maire)	E	M.LARRUE	GAZEAU Francis (Maire)	P	
CLAVERIE Dominique (Maire)	A		LEMIRE Jean André (Maire)	P	
CLEMENT Bruno (Maire)	P		MAYEUX Yves (Maire)	P	
DARBO Benoit (Maire)	P		Fabrice BOS	A	
Martine TALABOT	P		Nadine CHENNA	P	
Philippe BARRERE	E	Mme BENCTEUX	Philippe DIAS	P	
Valérie LAGARDE	E	M.MAYEUX	Muriel EYL	P	
Thierry BLANQUE	P		Catherine FOURNIER	P	
Béatrice CANADA	P		Anne-Marie LABASTHE	P	
Philippe BALAYE	A		Nicolas PASETTI	A	
Michèle BOURROUSSE	P		Jean-François MOUCLIER	P	
Christian GACHET	P		Nadine JOLIVET	P	
Nathalie ROUSSELOT	E	M.GACHET	Jean-Marie BROSSIER	P	
Félicie DURAND	A		Laure BENCTEUX	P	
Dominique LARRUE	P		Bernard CHEVALIER	P	
Françoise BETES	E	M.LEMIRE	Bernadette PELISSIER	E	M.BENESSE
Alexandre DE MONTESQUIEU	P		Jean-François BORDELAIS	A	
Corinne MARTINEZ	P		Maryse DEBACHY	E	M.CLEMENT
Sylvie OHRENSSTEIN-DUFRANC	E	M.DE MONTESQUIEU	Jean KESLER	A	
Benoist AULANIER	P				

Sur proposition de Monsieur le Président, Madame CHENNA est élue secrétaire de séance

* P = Présent / E = Excusé, procuration à. / A = Absent

**DÉCISION MODIFICATIVE N°1
AU BUDGET ANNEXE AÉRODROME
DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE MONTESQUIEU**

Vu les statuts de la Communauté de Communes de Montesquieu,

Vu la délibération n°2016/39 du 12 avril 2016 approuvant le budget annexe aérodrome 2016,

Considérant l'avis favorable du bureau,

Il convient de procéder au vote d'une décision modificative suivante :

En section d'investissement, il s'agit de :

- réimputer le résultat de la section investissement
- abonder les crédits nécessaires afin de corriger cette anomalie

Le Conseil de Communauté à l'unanimité:

1°) **Décide** de procéder aux modifications budgétaires suivantes :

En section INVESTISSEMENT:

opé./chap	nature	SECTION INVESTISSEMENT	DEPENSES		RECETTES	
			DIMINUTION DES CREDITS	AUGMENTATION DES CREDITS	DIMINUTION DES CREDITS	AUGMENTATION DES CREDITS
001	001	Résultat reporté d'investissement			23 015,01	
001	001	Résultat reporté d'investissement		23 015,01		
21	2188	Autres immobilisations corporelles	46 030,02			
		TOTAL INVESTISSEMENT	46 030,02	23 015,01	23 015,01	0,00
				-23 015,01		-23 015,01
					solde	0,00

2°) **Autorise** Monsieur le Président à procéder à toutes les démarches nécessaires et à signer tout document relatif à l'exécution de cette décision.

Pour copie conforme,

Fait à Martillac, le 28 juin 2016
Le Président
Christian TAMARELLE

Document signé électroniquement

